

Commissions et représentations - Modifications

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Commissions - Modifications

Suite à la démission de Mme Françoise BRANGET de son poste de Conseillère Municipale et à l'installation de M. Jean-Marie GIRERD, il convient de modifier comme suit différentes commissions, M. GIRERD remplaçant Mme BRANGET dans celles-ci :

- **Commission n° 5** : Déplacements urbains - Circulation - Modes doux - Stationnement - Voirie - Espaces naturels - Espaces verts - Biodiversité - Prévention des risques urbains - Parc botanique - Propreté - Proxim'Cit 

- **Commission n° 6** : Culture - Patrimoine - Tourisme - Congr s - Citadelle - Associations culturelles - Musiques actuelles et de rues - Lecture publique - Biblioth ques et M diath que - Mus es - Art contemporain - Fonds d'embellissement urbain

- **Commission n° 7** : Commerce et artisanat - Relations Publiques - Cultes - Formalit s Administratives - Accueil du public

II - Syndicat Mixte d'nergie du Doubs

Il convient de proc der, par vote   bulletin secret, au remplacement de Mme BRANGET en tant que d l gu e titulaire.

Il vous est propos  de d signer M. Jean-Marie GIRERD.

III - Communaut  d'Agglom ration du Grand Besan on

Il convient de proc der, par vote   bulletin secret, au remplacement de Mme BRANGET.

Il est vous est propos  de d signer M. Jean-Marie GIRERD.

Proposition

Le Conseil Municipal est invit    approuver ces propositions.

Apr s en avoir d lib r , le Conseil Municipal, par vote   bulletin secret (53 voix pour) et   l'unanimit  des suffrages exprim s, d cide d'adopter les propositions du Rapporteur.

R c piss  pr fectoral du 18 mai 2010.